



Structure juridique entreprise coopérative

Par **Call for team**, le 19/09/2014 à 16:41

Bonjour,

Call For Team est une initiative lancée au mois de mai 2014 et qui accompagne le regroupement de personnes se lançant dans la création d'un produit : du besoin exprimé par des usagers à l'idée, du prototypage à la stratégie marketing, en passant par le financement, tout se fait en groupe et chacun y met du sien. C'est ce que nous appelons le « crowdmaking ».

Les produits et services ainsi créés sont commercialisés au travers d'une structure unique, dont l'objet est ensuite de redistribuer les bénéfices aux différents contributeurs à hauteur de leur investissement respectif sur les projets.

Les projets qui naissent de Call for team ont vocation à être lucratifs mais les projets citoyens ont également toute leur place.

Nous développons également en parallèle une activité B2B auprès de grands comptes sur différents sujets liés à l'intelligence collective et à l'émergence de projets collaboratifs, et qui a vocation à financer l'activité de création de produits.

Notre statut est aujourd'hui associatif, mais nous souhaitons passer rapidement sur un statut plus pérenne qui réponde pleinement à nos enjeux : implication de la communauté dans la structure, rétribution des contributeurs en fonction de leur implication dans les projets etc...

Ce qui semble être le plus en phase avec notre démarche est un statut de type coopératif, notamment la coopérative de consommation), mais est-il vraiment adapté à nos contraintes ?

A savoir :

- produire et commercialiser les produits conçus par nos contributeurs (non salariés)
- redistribuer une partie des bénéfices engrangés aux contributeurs (le mécanisme de la ristourne coopérative est-il applicable ? Est-il possible de l'affecter de manière spécifique à chaque contributeur en fonction des bénéfices engendrés par chaque projet et son niveau de contribution au projet ?)
- mener une activité de conseil en parallèle

Merci par avance pour vos avis éclairés sur la meilleure forme juridique adaptée à notre projet.

Dan